

# FUTAIE IRRÉGULIÈRE

## CARACTÉRISTIQUES

Se reporter aux fiches suivantes :

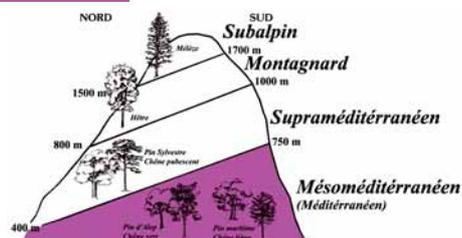
- n° 271111 Semis Gaulis
- n° 271112 Perchis et jeune futaie
- n° 271113 Futaie et vieille futaie

## AUTO-ÉCOLOGIE, EXPOSITION, SOLS, BILAN HYDRIQUE

Surtout représenté dans l'étage mésoméditerranéen. Ne monte qu'exceptionnellement dans l'étage supraméditerranéen, où il est remplacé par le Pin sylvestre.

Situations topographiques, expositions et sols variables.

## LITTORAL CALCAIRE LITTORAL SILICEUX MOYEN-PAYS



Par définition, un peuplement régulier ou équien, est un peuplement dont les arbres ont sensiblement le même âge.

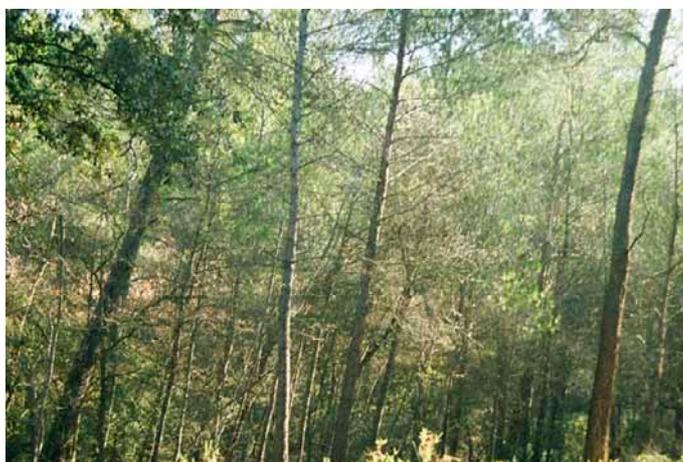
Les peuplements irréguliers sont des peuplements dans lesquels les proportions d'au moins deux stades différents sont suffisamment importantes pour influencer la gestion du peuplement.

Le peuplement peut être irrégulier, soit par bouquets ou parquets, soit en mélange pied à pied.

Les peuplements de Pin d'Alep sont rarement réguliers à 100%. Il y a toujours en mélange avec un perchis

ou un gaulis quelques semenciers épars et inversement. Une futaie adulte peut contenir quelques brosses de semis ou quelques bouquets

de Gaulis. Ces peuplements doivent être considérés comme réguliers.



Futaie irrégulière



Certains peuplements fortement atteints par la maladie chancreuse du Pin d'Alep peuvent poser des problèmes de pérennité.



La plupart du temps, la sylviculture de rattrapage ne pourra améliorer notablement la qualité des bois obtenus (débouché en bois de trituration). Cependant, la présence de gaulis viables et en bon état sanitaire peut permettre d'envisager la conduite d'une sylviculture dynamique.

Les possibilités de valorisation par substitution doivent être étudiées au cas par cas.



Sauf situation localisée de forte pente, risque d'érosion généralement faible.



Peuvent être concernés par la directive habitat (Annexe fiche n°355310) :

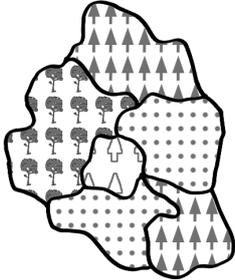
- Peuplements de Pin d'Alep situés à la limite du Thermo et du Mésoméditerranéen (42.84). La formation est alors souvent considérée comme paraclimacique dans les stations très xérophytiques. La conduite d'une sylviculture peut être favorable au maintien de l'habitat.

- Chênaie verte potentielle (45.312). L'objectif poursuivi peut être le développement du Chêne vert par la réalisation d'éclaircies progressives dans la pinède.

- Pinède sur matorral à Genévriers (32.131). L'extraction partielle ou complète du Pin d'Alep peut permettre la réhabilitation du matorral.



Aptitude au pastoralisme moyenne à faible.



Futaie irrégulière par parquets

Lorsque le peuplement est irrégulier par parquets, la gestion à appliquer par type est celle mentionnée dans les fiches suivantes :

- ✍ n°271111 Semis Gaulis
- ✍ n°271112 Perchis et jeune futaie
- ✍ n°271113 Futaie et vieille futaie



Les recommandations suivantes concernent les peuplements irréguliers par bouquets ou en mélange pied à pied les plus fréquents et qui peuvent poser des problèmes de gestion.

**PERCHIS OU JEUNE FUTAIE + VIEILLE FUTAIE**

Sur peuplement en bon état sanitaire, les interventions devront privilégier le développement du perchis ou de la jeune futaie, par l'extraction progressive de la vieille futaie.

- Les recommandations concernant la gestion du perchis sont les mêmes que la fiche ✍ n°271112.
- pour les peuplements en mauvais état sanitaire, il est possible d'envisager une transformation par plantation.

**SEMIS GAULIS + FUTAIE ADULTE**

⚠ Selon la densité initiale de la futaie, et la structure du peuplement (bouquets ou mélange pied à pied), plusieurs choix s'imposent :

- Gaulis dominés et (ou) en mauvais état sanitaire, les interventions devront favoriser le développement de la futaie, afin d'assurer à terme une régénération feuillue ou résineuse viable sans tenir compte du gaulis présent.
- Futaie claire (moins de 200 tiges par hectare) ou par bouquets avec belles taches de gaulis, les interventions devront favoriser le développement du gaulis par l'extraction progressive de la futaie : voir fiche ✍ n°271111 « Semis Gaulis ».

**Les coupes de régularisation**

L'option de régulariser un peuplement irrégulier peut faire partie des choix de gestion. Elle concerne plus particulièrement les peuplements dans lesquels il existe un stade nettement dominant (en proportion) ou un déséquilibre marqué comme par exemple, une futaie surplombant un gaulis trop fortement concurrencé pour être « amélioré ».

Dans ce cas, **des coupes de régularisation, peuvent être conduites au profit du stade dominant.**

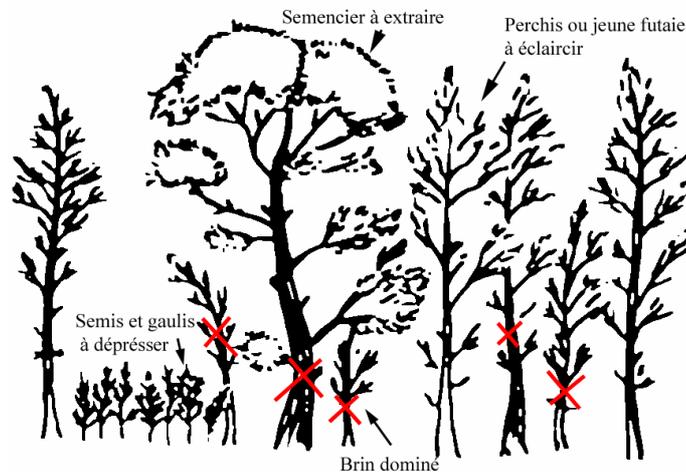
Ces coupes ont pour objectif de faciliter la gestion, notamment pour les essences dites de « lumière » en constituant des parquets ou bouquets suffisamment importants et homogènes.

**PAS DE STADE DOMINANT**

Dans le cas de cette essence, il s'agit généralement plus d'une répartition par bouquets plutôt que d'un véritable mélange pied à pied.

Lorsqu'il n'existe pas de stade dominant, les coupes doivent prévoir l'ensemble des interventions suivantes :

- extraction des vieux bois,
- dégagement des taches de régénération acquises,
- coupe d'amélioration dans la futaie,
- Éclaircie des perchis.



- **En zone Natura 2000, se reporter à la fiche correspondante :**  
✍ Annexe fiche n° 355310.